



## **PROCES VERBAL DU BUREAU DE L'AREOS REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2010**

**Etaient présents :** **Antoine PETIT, Véronique FERRAT, Sylvie BLONDEL, Yann DUPONQ, Michèle ABID, Michel MARION, Claude LACORNE, Béatrice SIMENEL, Marie-Pierre MENGUY, Agnès GROUT**

**Excusés :** **Sylviane DEFRENE, Françoise DUBOSC, Mélanie VAUDRY, Christine LOJOU, Christine BLANCHETIERE**

### **1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le procès-verbal du 6 juillet 2010 est approuvé.

### **2. CONTROLE D'ACCES IGH AU RESTAURANT D'ENTREPRISE**

**Rappel des faits** (voir PV du 06/07/2010) :

*Antoine PETIT, président de l'AREOS et Michel MARION, vice-président, ont rencontré les directeurs des trois organismes le 25 juin dernier dans le cadre du contrôle d'accès au restaurant d'entreprise.*

*En effet, la mise en conformité des accès du restaurant est obligatoire dans la mesure où nous accueillons des personnes extérieures aux organismes.*

Rappelons que ces clients vous permettent de déjeuner à moindre coût.

En effet, suite à une récente étude, **sans les extérieurs**, le prix de chaque repas serait **majoré de 51 centimes d'euro**.

Les membres de l'AREOS se sont donc réunis afin de statuer sur les modalités de sécurisation des locaux (restaurant + cafétéria).

**Résultat du vote** (l'ensemble des personnes excusées s'est fait représenté) : Il a été voté majoritairement :

- la Sécurisation de l'ensemble des locaux (restaurant + cafétéria)
- Répercussion du coût sur l'ensemble des convives (environ 0,08 €/repas)

Les membres de l'AREOS transmettent ce jour leur décision au Directeur de l'UIOSS, M.MOREL.

La séance est levée à 11h15

**PROCHAINE SEANCE : LE 22 NOVEMBRE A 9H30**

Le Président de l'AREOS  
Antoine PETIT